



**« Le développement durable à l'œuvre »
Ateliers Mobiles des 4èmes Assises Européennes du
Paysage¹
Corridors verts et parcs sur les rives de la Thur, Cernay
et Wesserling**

Par Fanny Romain

Aux questions sur le développement durable posées au conseil de l'Europe lors des deux premières journées des Assises Européennes du Paysage, les ateliers mobiles du troisième jour ont apporté des illustrations concrètes. Voici ici retracées les grandes lignes de l'atelier mobile n°5, qui présentait deux démarches de projet de parcs le long des rives de la Thur, à Cernay et Wesserling, dans le département du Haut Rhin.

Fanny Romain, paysagiste, doctorante LAREP/ENSP Versailles

Après que nous ayons été accueillis de façon conviviale à la mairie de Cernay, Guy Jacob, conseiller adjoint aux travaux, a introduit la journée. Puis Christian Dronneau, du service environnement de la région Alsace, a ensuite pris la parole afin de mettre en contexte les deux parcs que nous allions visiter. Ce contexte, c'est celui de la politique de "la Trame Verte en Alsace", fondée sur l'objectif principal de défense de la biodiversité. Si la préoccupation pour le paysage et le cadre de vie est forte, la diversité des milieux et des espèces est cependant l'argument premier de cette politique. Christian Dronneau nous a ainsi expliqué d'une part la logique qui a amené le conseil régional à choisir ce concept de trame verte, et d'autre part ses objectifs. La logique du projet est fondée sur cette analyse du contexte alsacien : érosion de la biodiversité, et dégradation des paysages. Un tiers des espèces sont, à des degrés variables, menacées, deux tiers des habitats naturels sont mal conservés, et la moitié des unités paysagères n'offrent plus de paysage de qualité. À ce diagnostic s'ajoute la contrainte d'une forte densité (supérieure à la moyenne nationale), sur un territoire restreint et étroit (suivant un axe nord-sud). Cette crise de l'espace, en termes de gestion du foncier et de sauvegarde de la nature, conduit à un dilemme sur la gestion et l'utilisation des territoires. Ainsi, la politique de la trame verte est jugée la plus adaptée, étant « *le juste milieu entre une politique de protection minimaliste qui ne s'intéresserait qu'aux espaces précieux, et une politique "utopique" qui viserait à protéger la totalité de la nature.* » En reliant les « espaces naturels » entre eux, l'enjeu de la Trame Verte serait selon notre intervenant, de devenir une infrastructure naturelle permettant aux espèces de circuler indépendamment des contraintes liées aux activités humaines.

¹ Les 4èmes Assises Européennes du Paysage ont eu lieu à Strasbourg du 26 au 28 octobre 2009. Organisées par la Fédération Française du Paysage et l'interprofessionnelle des métiers du Paysage Val'hor, elles regroupaient plusieurs événements : le Symposium FFP, le Forum Cité Verte, le Workshop étudiant (32 étudiants de 12 écoles européennes) et plusieurs ateliers mobiles le 28 octobre, notamment à Fribourg (Allemagne), à Strasbourg, à Bitche, dans la vallée de la Haute-Bruche et à Cernay-Wesserling.

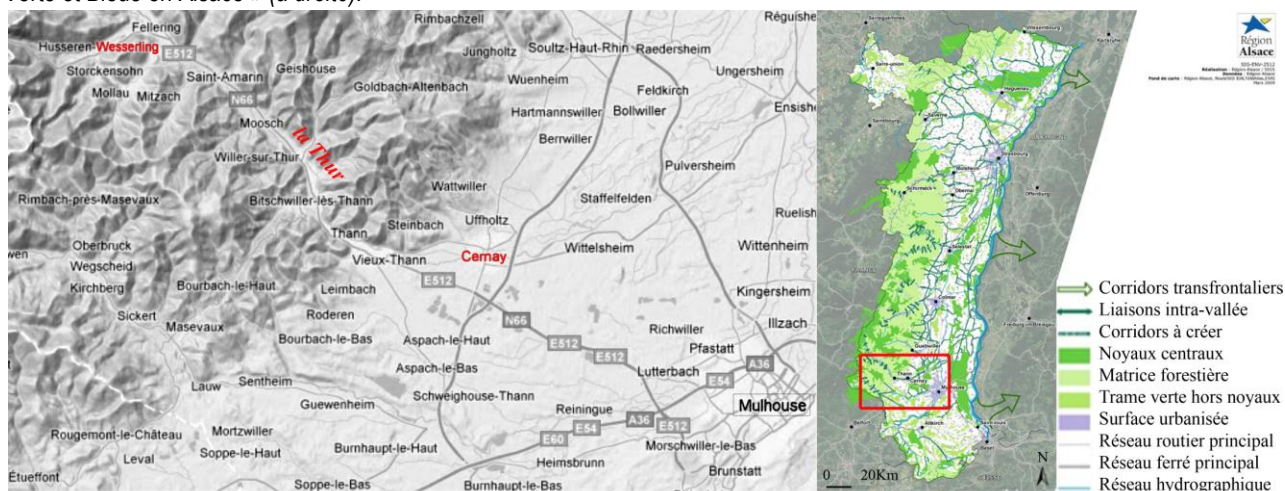
À la mairie de Cernay, exposé de la politique de Trame Verte en Alsace par Christian Dronneau (à gauche), représentant du service environnement de la région Alsace.



(Fanny Romain, 2009)

Sur la base de ce raisonnement, les objectifs de la Région Alsace énoncés en 2003 ont alors été de préserver les liaisons vertes existantes, soit 152 000 ha, puis de créer en trois ans 35 km de connexions écologiques, soit 7 700 ha (cet objectif, très ambitieux, n'a pas pu être atteint), et de rendre franchissable par la faune les infrastructures de transports identifiées comme particulièrement nuisibles (une vingtaine de coupures ont alors été relevées). Il a toutefois été précisé que le conseil régional ne pouvait qu'inciter les acteurs de terrain à réaliser les projets définis par cette stratégie, notamment en proposant des taux d'aide très incitatifs (entre 40 et 80 %, soit le maximum de l'aide publique possible), mais ne pouvait en aucun cas imposer cette politique. Sur la période 2003-2006, près d'1,4 million d'euros ont été affectés à la trame verte. À l'horizon 2013, il est à présent question de tripler le nombre de réalisations, mais aussi de maintenir des fenêtres ouvertes entre les villes et les zones de villages traditionnels, afin d'éviter des phénomènes de conurbation. Le fondement écologique de la trame verte semble ainsi évoluer en rejoignant des objectifs d'ordre urbanistique.

Localisation de Cernay et de Wesserling dans la vallée de la Thur (à gauche), et sur la carte de « stratégie de la Trame Verte et Bleue en Alsace » (à droite).



(Fanny Romain, document 1 réalisé à partir des données de www.maps.google.fr, et document 2 à partir d'une carte de la Région Alsace, figurant dans la présentation de Christian Dronneau : « la Trame Verte en Alsace »).

Après cet exposé, nous nous sommes dirigés vers la première visite, le Parc des Rives de la Thur, à quelques centaines de mètres de la mairie de Cernay. Notre guide fut l'architecte-paysagiste Laurent Naiken, assisté de ses collègues de l'atelier du paysage d'Illzach : François Keiflin, chef de projet, et Emmanuel Moro, chef d'agence. Christian Dronneau, Guy Jacob et Concetta Balland, conseillère adjointe à l'environnement, nous ont accompagnés dans cette visite. La ZAC et son parc, qui ont gagné de nombreux prix (trophée des établissements publics locaux, prix des victoires du paysage,...), s'inscrivent dans la logique régionale de la trame verte alsacienne. Christian Dronneau avait d'ailleurs spécifié que les linéaires d'eau sont des supports privilégiés de connexion écologique, plus facilement gérables pour les collectivités, par les réserves foncières qu'ils induisent. Sur ce site en effet, une attention particulière a été portée au maintien du plus grand nombre possible d'espèces végétales. Selon Laurent Naiken, outre l'intérêt écologique, cette opération a permis dès l'ouverture du site au public de « *donner l'ossature du parc grâce à une certaine présence végétale* ». Le choix de matériaux simples, durables et recyclables faisait également partie intégrante du projet, et répond à la volonté de « *donner une connotation "naturelle"* » au site, comme l'a expliqué le maître d'oeuvre.

À gauche, présentation d'une séquence du Parc des Rives de la Thur ("la nasse belvédère") par Laurent Naiken, l'un des architectes-paysagistes maîtres d'oeuvre du projet. À droite, vue sur "la clairière urbaine" et ses terrasses engazonnées permettant de descendre vers le lit de la rivière.



(Fanny Romain, 2009)

La démarche de ce parc le long de la Thur consiste à transformer une contrainte en atout. La contrainte de ce parc de 12 ha à proximité du centre ville de Cernay, c'est protéger un secteur menacé par une rivière au débit potentiellement torrentiel, tout en gérant les eaux pluviales de la zone d'activité de 60 ha qui lui est adjacente. La réponse à cette contrainte a été trouvée par une mise en valeur et une mise en scène de l'eau. C'est tout d'abord la rendre visible, ce qui n'allait pas de soi compte tenu de la hauteur des digues artificielles construites pour pouvoir urbaniser les environs. Différentes prises d'eau ont notamment été conçues pour exposer au grand jour cette eau jusqu'alors invisible, telles que des bassins de rétention, intégrés au sein même du parc, plutôt qu'enfouis. L'eau de ces bassins se déverse dans plusieurs noues, qui « *marquent des îles dans le paysage* ». Sa mise en valeur passe ensuite par différents dispositifs ludiques accentuant la présence de l'eau, et favorisant le contact des usagers du parc avec cet élément. Nous en découvrons un premier exemple avec la création de jeux sur l'eau, par le biais de passerelles, barrages, passages à gué. Un second exemple est celui de l'invention de "nasses" (en référence au kiosques et folies des parcs classiques) de sept mètres de

haut, en saule tressé, évoquant ces paniers d'osier utilisés pour capturer les poissons dans la rivière. Ces objets signaux, insérés sur les deux rives, permettent d'admirer une collection de 28 espèces de saules sur la "nasse belvédère", de découvrir les profondeurs de la "nasse puits" collectant les eaux de pluies, etc. L'appropriation des rives de la Thur est enfin pensée à travers l'accueil d'activités culturelles comme des expositions, du cinéma en plein air, des concerts ou autres festivités à l'intérieur du parc (mise en place de bancs en granit, etc.).

Nous avons ensuite repris le car pour aller à Wesserling, où nous attendait François Tacquard, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, et conseiller général du Haut-Rhin. C'est par une dégustation de produits locaux dans une ferme restaurée du Parc de Wesserling que commença l'immersion dans le site. François Tacquard nous y présenta la façon dont le projet de développement de cet ancien territoire industriel a été pensé, avant que nous n'allions voir ensemble, sur le terrain, les réalisations effectuées.

À gauche, terrasses à l'italienne devant le château du Parc de Wesserling. À droite, François Tacquard montrant les aménagements réalisés devant une partie des anciennes usines textiles.



(Fanny Romain, 2009)

La transformation de la friche industrielle de l'ancienne usine textile de Wesserling procède d'un art, celui de dynamiser un patrimoine. Située au milieu d'une vallée, le long de la Thur également, à mi-chemin entre le col de Bussang et le col du Bramont, la manufacture d'impression de Wesserling fut créée en 1762, lors de l'installation d'un château sur le domaine. La première manufacture d'indienne (type de toile) a été mise en place vers 1820. Cet ensemble prestigieux de 70 ha (comprenant la structure bâtie - château, villas, ferme, et usines - et les espaces ouverts attenants), résista à plusieurs crises jusqu'à la fermeture de l'entreprise en 2003, causant la perte de nombreux emplois. En 1986, le conseil général a racheté la « partie parc et jardins », mais celle-ci fut ensuite laissée à l'abandon. Il a alors été décidé de réaliser une étude historique sur les jardins : « *La moindre des courtoisies quand on intervient sur un territoire, c'est de le connaître avant d'agir dessus* », a précisé notre guide. La patrimonialisation fut la clé d'entrée du projet, pour jouer les atouts transmis par l'histoire : y fut réalisé un écomusée de l'industrie textile alsacienne, ainsi qu'un projet paysager de mise en valeur du parc (notamment avec le festival des « jardins métissées »). En 2005, 25 personnes travaillent sur le site, et plus de 50 000 visiteurs ont été accueillis. Ce premier projet touristique eut un rôle moteur pour la suite des événements : la partie « usines » du site, qui tombait également en ruines,

fut rachetée par la communauté de communes, qui y installa progressivement un grand « hôtel d'entreprises », pour utiliser celles-ci comme bâtiments locatifs dédiés aux entreprises. L'objectif était de transformer ce quartier en une « *une petite cité complexe* » mêlant habitat, activités, loisirs. Ainsi, en quatre ans, 65 PME et 200 emplois ont été créés, et 40 000 m² rénovés.

Wesserling est devenu un grand parc patrimonial et paysager, générant des dynamiques d'accueil inhabituelles en zones rurales. C'est en effet le paysage qui a permis d'initier une revitalisation économique. La relation au site est d'autant plus importante qu'elle dicte les fonctions qui lui seront assignées. Par exemple, une typologie des entreprises est établie en fonction des caractéristiques architecturales des bâtiments qui les accueillent. Si les usages sont prévus au coup par coup, en fonction des besoins du moment, les bâtiments non encore utilisés sont conservés, dans l'attente d'un usage potentiel : « *Le bâtiment ou l'espace disponible appelle des projets que jamais l'on aurait osé imaginer.* » Les ateliers d'artistes présents sur le site font partie de ces usages inattendus et inédits au cœur d'une zone d'activités. Après avoir achevé le tour du site, nous nous sommes quittés, séduits par le projet et l'enthousiasme communicatif de François Tacquard.

Citation de cet article : Les travaux de Topia, F. Romain, « *Le développement durable à l'œuvre* ». *Ateliers Mobiles des 4èmes Assises Européennes du Paysage. Corridors verts et parcs sur les rives de la Thur, Cernay et Wesserling*, février 2010, www.topia.fr